

# ASSEMBLÉE NATIONALE

## 12ème législature

politique du logement Question écrite n° 39217

#### Texte de la question

M. Armand Jung appelle l'attention de M. le secrétaire d'État au logement sur le projet de vente massive du parc locatif social. Cette initiative est largement présentée comme une réponse au souhait de nombre de nos concitoyens d'accéder à la propriété. Cependant, force est de constater que la mise en oeuvre d'un tel projet peut s'avérer irréalisable pour les foyers les plus modestes. Ce projet de vente massive du parc locatif social, présenté comme une rationalisation financière, peut raisonnablement s'analyser comme un démantèlement de l'outil social de la politique de l'État en matière de logement. En conséquence, il souhaite recueillir son sentiment à ce sujet.

### Texte de la réponse

En prenant ses fonctions, le secrétaire d'État au logement a souhaité, tout en souscrivant à l'idée de développer sous certaines conditions l'acquisition de leurs logements par les locataires HLM qui le souhaitent, se donner le temps de la réflexion, dans un esprit de dialogue, en particulier avec les organismes de logement social. Les lignes directrices sont certes de maintenir un encouragement à l'acquisition de leurs logements par les locataires, mais aussi d'intégrer ces politiques de vente dans les politiques locales de l'habitat, sans que soit fixé préalablement un objectif national de mise en vente. Les propositions qui seront faites prendront place dans un projet de loi qui ne sera pas limité au seul thème de l'accession à la propriété, mais dont l'ambition sera de promouvoir l'habitat pour tous. Ce projet de loi devrait être déposé devant le Parlement au début de l'année prochaine.

#### Données clés

Auteur: M. Armand Jung

Circonscription: Bas-Rhin (1re circonscription) - Socialiste

Type de question : Question écrite Numéro de la question : 39217

Rubrique: Logement

Ministère interrogé : logement Ministère attributaire : logement

Date(s) clée(s)

Question publiée le : 11 mai 2004, page 3426 Réponse publiée le : 19 octobre 2004, page 8156